



PROCÈS-VERBAL DE LA TREIZIÈME (13^e) ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
TENUE LE 10 AVRIL 2025 EN CONFÉRENCE WEB
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME ÉMILIE COALLIER

Pour l’assemblée générale annuelle tenue le 10 avril 2025 à 19 h 30, 174 personnes ont fait l’écoute, dont 56 personnes connectées en direct le soir de l’AGA.

Membres du Conseil d’administration présents en direct :

Mme Émilie Coallier, présidente
Mme Emily Plaisance, vice-présidente
Mme Caroline Venne, secrétaire
Mme Geneviève Beaucage, administratrice
Mme Ginette Bronsard, administratrice
Mme Nicole Lemay, administratrice
M. Yazid Sehabi, administrateur
Mme Émilie Thibault, administratrice
et M. Patrick Gravel, directeur général

Absents :

Mme Émilie Devo, administratrice
M. Antoine Dufour, administrateur
M. Benoit Leblanc, administrateur

1. Ouverture de l’assemblée

1.1 Mot de bienvenue

La présidente du conseil d’administration, madame Émilie Coallier, souhaite la bienvenue et procède à l’ouverture de l’assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins Pierre-Le Gardeur qui se tient en mode 100 % virtuel.

La présidente présente les gens qui l’accompagnent à l’animation ou qui agissent en soutien de la présente assemblée, soit :

- Monsieur Patrick Gravel, directeur général de la Caisse, qui agit à titre de secrétaire pour cette assemblée;
- Madame Emilie Thibault, présidente du comité de mise en candidature pour la présentation du rapport à l’issue de l’appel de candidatures;
- Monsieur Martin Prémont, directeur adjoint Soutien à la direction générale et aux opérations;
- Madame Chantale Paradis, conseillère Gouvernance et relations publiques;
- ainsi que Madame Danielle Barbeau, adjointe principale au directeur général.

Ces personnes assistent la présidente pour que la présente assemblée se déroule bien et dans le respect de nos encadrements. Elles voient également à faire part à la présidente de toutes questions, commentaires et propositions.

Procès-verbal Accepté par (paraphe)	Procès-verbal Accepté par (paraphe)
--	--

1.2 Message du président du Mouvement

Le message de M. Guy Cormier, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins, est livré sous forme de capsule vidéo.

2. Fonctionnement et déroulement de l’assemblée

2.1 Règles pour participer à l’AGA

La présidente nous invite à visionner un court vidéo pour nous familiariser avec la plateforme numérique.

Elle nous transmet également quelques règles de fonctionnement pour le bon déroulement de l’assemblée, dont les informations en lien avec les votes en direct ainsi que les interventions.

Des précisions sont fournies concernant les membres pouvant proposer ou appuyer une proposition et pouvant voter, soit d’être membre de plein droit de la Caisse depuis au moins 90 jours.

2.2 Nomination des personnes scrutatrices

Pour cette assemblée à distance, comme il y aura de la votation en direct, il est demandé aux membres présents de voter pour la nomination de deux (2) scrutateurs, soit :

- Chantale Paradis, conseillère, Gouvernance et relations publiques
- Danielle Barbeau, adjointe principale à la direction générale

étant donné qu’elles ont préalablement été familiarisées avec le processus de votation utilisé pour cette rencontre. Elles sont chargées de recueillir le résultat des votes auprès du technicien responsable du système de votation afin que la présidente puisse communiquer les résultats des votes. Les scrutateurs s’engagent à agir en toute discrétion et à conserver le résultat du vote secret et confidentiel.

« *Nom retiré* » propose d’adopter la recommandation et il est appuyé par « *nom retiré* ». La proposition de nommer Chantale Paradis et Danielle Barbeau comme scrutatrices est adoptée.

2.3 Adoption de l’ordre du jour

La présidente invite M. Gravel à présenter l’ordre du jour :

- 1. Ouverture de l’assemblée
 - 1.1 Mot de bienvenue
 - 1.2 Message du président et chef de la direction du Mouvement Desjardins
- 2. Fonctionnement et déroulement de l’assemblée
 - 2.1 Règles pour participer à l’AGA
 - 2.2 Nomination des personnes scrutatrices
 - 2.3 Adoption de l’ordre du jour
 - 2.4 Adoption du procès-verbal de l’assemblée générale annuelle du 9 avril 2024
- 3. Retour sur l’année 2024
 - 3.1 Rapport du conseil d’administration
 - 3.2 Rapport sur la surveillance des règles déontologiques
 - 3.3 Rapport financier
 - 3.4 Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu
- 4. Période de questions
- 5. Propositions soumises au vote
 - 5.1 Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes) (vote en différé)
 - 5.2 Élection des membres du conseil d’administration
 - 5.2.1 Nomination des officiers pour la période d’élection

Procès-verbal Accepté par (paraphe)	Procès-verbal Accepté par (paraphe)
--	--

- 5.2.2 Rapport du comité de mise en candidature
 - 5.2.3 Présentation des personnes candidates
 - 5.2.4 Élection par acclamation
- 5.3 Précisions sur l’exercice du vote en différé et l’annonce des résultats
- 6. Fin de la rencontre et remerciements
- 7. Publication des résultats et levée de l’assemblée

« Nom retiré » propose d’adopter l’ordre du jour et elle est appuyée par « nom retiré ». L’ordre du jour est adopté.

2.4 Adoption du procès-verbal de l’assemblée générale annuelle du 9 avril 2024

Comme indiqué dans l’avis de convocation, le procès-verbal de la dernière assemblée générale a été déposé au même moment que l’avis de convocation sur le site Internet de la Caisse. Puisque les membres ont eu l’occasion d’en prendre connaissance, il n’y a pas de lecture séance tenante.

Il est demandé l’adoption du procès-verbal de l’assemblée générale annuelle 2024 :

« Nom retiré » propose l’adoption du procès-verbal de l’assemblée 2024 et elle est appuyée par « nom retiré ». Le procès-verbal de L’AGA tenue le 9 avril 2024 est adopté.

3. Retour sur l’année 2024

3.1 Rapport du conseil d’administration

La présidente fait la présentation des membres du conseil d’administration qui représentent les intérêts des membres et clients dans le cadre de leur fonction.

Le rapport du conseil d’administration est présenté à l’aide d’une capsule vidéo.

3.2 Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

La présidente présente le rapport sur la surveillance des règles déontologiques :

- Aucune situation de conflit d’intérêts n’a été constatée.
- Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l’égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s’appliquent.
- La Caisse n’a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code.

3.3 Rapport financier

D’entrée de jeu, les membres sont invités à faire l’écoute d’une capsule vidéo portant sur l’évolution des résultats financiers.

3.4 Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

La présidente fait part de l’adoption d’un nouveau Plan d’engagement et de proximité auprès des membres et de notre communauté et remercie tous nos membres et partenaires du milieu qui ont participé aux consultations préparatoires.

Les membres sont par la suite invités à regarder une capsule vidéo portant sur la présentation des sommes totales qui ont été investies en 2024 ainsi que quelques-uns des engagements de la Caisse dans son milieu.

Par la suite, Monsieur Patrick Gravel est invité à faire le rapport sur l’utilisation du Fonds d’aide au développement du milieu et autres engagements dans le milieu.

Procès-verbal Accepté par (paraphe)	Procès-verbal Accepté par (paraphe)
--	--

4. **Période de questions**

Un membre fait part d’un commentaire concernant l’aménagement de la Caisse.

Mme Coallier mentionne que la Caisse en prend bonne note et qu’un suivi sera effectué auprès du membre.

Un membre demande si la Caisse scolaire est toujours en vie et en bonne santé à la Caisse Desjardins Pierre-Le Gardeur.

Monsieur Gravel mentionne que plus de 800 jeunes membres participent à la Caisse scolaire via huit écoles sur notre territoire.

Un membre demande ce que fait Desjardins pour le logement abordable.

Monsieur Gravel mentionne que le logement abordable est important pour Desjardins et que le Mouvement s’implique au sein de projets partout à travers le Québec. Desjardins s’est engagé à soutenir la construction de plus de 1 750 logements abordables d’ici la fin de 2025.

En date du 31 décembre 2024, ce sont sept projets qui totalisent 1 182 logements qui sont en exploitation et 12 projets totalisant 780 logements qui sont en réalisation. Plus précisément pour la Caisse Pierre-Le Gardeur, nous soutenons l’organisme « Un toit pour tous », qui a pour mission l’accès à un logement abordable.

Aucune autre question n’étant formulée, la présidente met fin à cette période.

5. **Propositions soumises au vote**

5.1 **Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)**

VOTE EN DIFFÉRÉ

Les membres sont invités à visualiser une capsule explicative sur la ristourne, et à voir comment le rapport annuel 2024 et l’évolution de la ristourne se traduisent dans les scénarios pour lesquels ils seront appelés à voter après les présentations de cette assemblée.

On rappelle que toute la documentation de référence est disponible en direct lors de la rencontre et également disponible sur le site Internet de la Caisse ou sur demande auprès de la Caisse.

La présidente précise aux membres que le scénario qui est recommandé par le conseil d’administration est celui que ce dernier estime le plus avantageux pour l’ensemble de nos membres et de notre communauté; et bien sûr, il est totalement conforme aux encadrements applicables.

À la suite de la présentation de la répartition des excédents annuels qui se chiffrent à 33 460 000 \$, Martin Prémont est invité à présenter la recommandation du conseil d’administration concernant la façon de les répartir.

Procès-verbal Accepté par (paraphe)	Procès-verbal Accepté par (paraphe)
--	--

PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS

EN MILLIERS DE DOLLARS (\$)	
Excédents (déficit) avant ristournes aux membres	33 460
Virements réglementaires et autres ajustements	(138)
• Affectation/utilisation des réserves plus-value ¹	(2 142)
• Autres éléments du résultat	1 477
• Utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) net d'impôt 2024	533
• Ajustement de la ristourne (année précédente)	(6)
Solde des excédents à répartir	33 322
Affectation d'excédents au paiement de la ristourne et FADM	(5 956)
• Ristourne	(6 869)
• Recouvrement d'impôt relatif à la ristourne	1 808
• Affectation au FADM	(895)
Affectation à la réserve pour ristournes éventuelles (RRE)	0
Affectation à la réserve générale	(27 366)
Solde des excédents à répartir	0

FADM
Fonds d'aide au développement du milieu

RRE
Réserve pour ristournes éventuelles

¹ L'affectation à la réserve plus-value réduit les excédents à répartir. L'utilisation de cette réserve augmente les excédents à répartir.

Proposition de versement

POUR L'ANNÉE 2024
7 762 029 \$

FONDS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU
894 592 \$

RISTOURNES AUX MEMBRES
6 867 437 \$

PROPOSITION SUR LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS

RISTOURNE VOLUMES ¹	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME		ÉQUIVALENT EN MILLIERS DE \$
	PARTICULIERS	ENTREPRISES	
Comptes	0,58 \$	0,58 \$	683
Épargne et placements	0,59 \$	0,59 \$	935
Fonds	0,60 \$	0,60 \$	302
Prêts et marges de crédit	0,58 \$	0,58 \$	2 241
RISTOURNE ASSURANCES ²	23 \$ / 1 000 \$ de prime		1 030
RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT ²	0,58 \$ / 1 000 \$ d'achats nets		484
RISTOURNE PRODUITS ²	Montant de 50 \$ ³		1 063
RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE ²	Montant de 23 \$ / 1 000 \$ honoraires et commissions		131
TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES			6 867

¹ Soumise au vote lors de l'assemblée.

² Taux établis par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

³ Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

« *Nom retiré* » propose la recommandation de partage des excédents et elle est appuyée par « *nom retiré* ».

Cette proposition de l’assemblée recommandée par le conseil d’administration, concernant la répartition des excédents annuels et les taux de ristournes, sera soumise au vote après les présentations et discussions de ce soir.

5.2 Élection des membres du conseil d’administration

5.2.1 Nomination des officiers pour la période d’élection

Les membres sont informés que Mme Émilie Coallier agira à titre de présidente d’élection et que M. Patrick Gravel agira comme secrétaire d’élection.

5.2.2 Rapport du comité de mise en candidature

La présidente invite Mme Emilie Thibault à nous faire part du rapport du comité de mise en candidature.

Rapport du comité de mise en candidature

Conformément à la Loi sur les coopératives de services financiers et au Règlement intérieur de la Caisse, l’appel de candidatures a été diffusé pour une durée de 20 jours, à partir du 20 janvier 2025.

Quatre postes sont actuellement à combler et la Caisse a reçu quatre candidatures qui répondent aux conditions et aux qualités requises par la loi, le règlement intérieur de la Caisse et le code de déontologie de Desjardins.

Mme Coallier présente un rappel de la démarche du profil collectif enrichi.

5.2.3 Présentation des personnes candidates

M. Gravel est invité à présenter les personnes candidates éligibles à la fonction d’administrateur cette année.

Les personnes qui ont présenté leur candidature sont :

Mme Ginette Bronsard - <i>Proposée par Mme Véronique Bronsard-Roy</i>
M. Pierre-Paul Lachapelle - <i>Proposé par M. François Longpré</i>
M. Sylvain Paquet - <i>Proposé par Mme Michelle Michaud</i>
Mme Isabelle Proulx - <i>Proposée par Mme Émilie Coallier</i>

Un document de présentation de toutes ces personnes a été déposé sur le site Internet de la Caisse. Ce document présente les textes de motivation de tous les candidats et candidates éligibles ainsi qu’un tableau-synthèse, à la fin, pour indiquer de quelles façons chacune de ces personnes vient répondre aux critères recherchés par le conseil d’administration pour atteindre son profil collectif cible.

5.2.4 Élection par acclamation

La présidente déclare élues par acclamation en tant que membres du conseil d’administration :

- Mme Ginette Bronsard
- M. Pierre-Paul Lachapelle
- M. Sylvain Paquet

Procès-verbal Accepté par (paraphe)	Procès-verbal Accepté par (paraphe)
--	--

- Mme Isabelle Proulx

5.3 Précisions sur l’exercice du vote en différé et l’annonce des résultats

La présidente informe les membres que, dès la fin de la présentation et au cours des 4 prochains jours suivant cette rencontre, ils seront appelés à voter sur **la proposition sur le partage des excédents annuels et les ristournes**.

Il est rappelé que :

- Seuls les membres de plein droit admis depuis 90 jours et plus pourront voter.
- La réécoute de cette assemblée sera possible par le biais du bouton « Mon vote » dans AccèsD ou du lien accessible sur le site Internet de la Caisse.
- La documentation de référence ci-dessous est disponible sur le site Internet de la Caisse ou sur demande auprès de la Caisse :
 - o Le document présentant la proposition sur le partage des excédents et la ristourne.
 - o Le rapport annuel, qui contient le rapport financier de la Caisse.

Des instructions sont également transmises en lien avec la procédure de vote via accès D, via le site Internet de la Caisse et sur la page d’accueil du desjardins.com. Les membres sont également informés de la possibilité d’utiliser la borne de votation pour les quatre prochains jours au Centre de services de Repentigny, situé au 477 rue Notre-Dame à Repentigny. Cette solution est ouverte à tous et a été mise en place afin de permettre de recueillir le vote des membres qui n’ont pas AccèsD.

Ouverture de la période de votation en différé

Dès la fin de la présentation de ce soir, la période de votation sera ouverte pour les 4 prochains jours. Il sera possible pour les membres de voter jusqu’au 14 avril 2025 à 23h59.

Précisions sur l’annonce des résultats et la levée de l’assemblée

Jusqu’au moment du dévoilement, les résultats de vote demeurent confidentiels.

Puis, dans les 24 à 48 heures suivant la fin de la période de votation, le résultat des votes sera publié sur le site Internet de la Caisse et disponible auprès de la Caisse.

C’est ce qui mettra officiellement fin à l’assemblée générale annuelle qui a débuté ce 10 avril 2025.

Enfin, bien que le conseil d’administration estime que la proposition de partage des excédents sur laquelle les membres sont invités à voter soit celle qui est la plus avantageuse pour les membres et la communauté, la présidente informe que, si jamais il y a un vote négatif sur la proposition, l’annonce du résultat de vote ne mettra pas fin à l’assemblée; cette dernière sera ajournée et sera reprise au cours des prochains jours.

Les membres seront alors invités à voter sur une nouvelle proposition qui sera soumise pour une nouvelle période de votation.

Un vote positif à la proposition de partage des excédents est nécessaire pour mettre fin à l’assemblée.

6. Fin de la rencontre et remerciements

Avant de lever la séance, et au nom des collègues du conseil d’administration, la présidente remercie les membres et invités pour leur assistance ainsi que de leur confiance envers eux et envers toute l’équipe de la Caisse Desjardins Pierre-Le Gardeur.

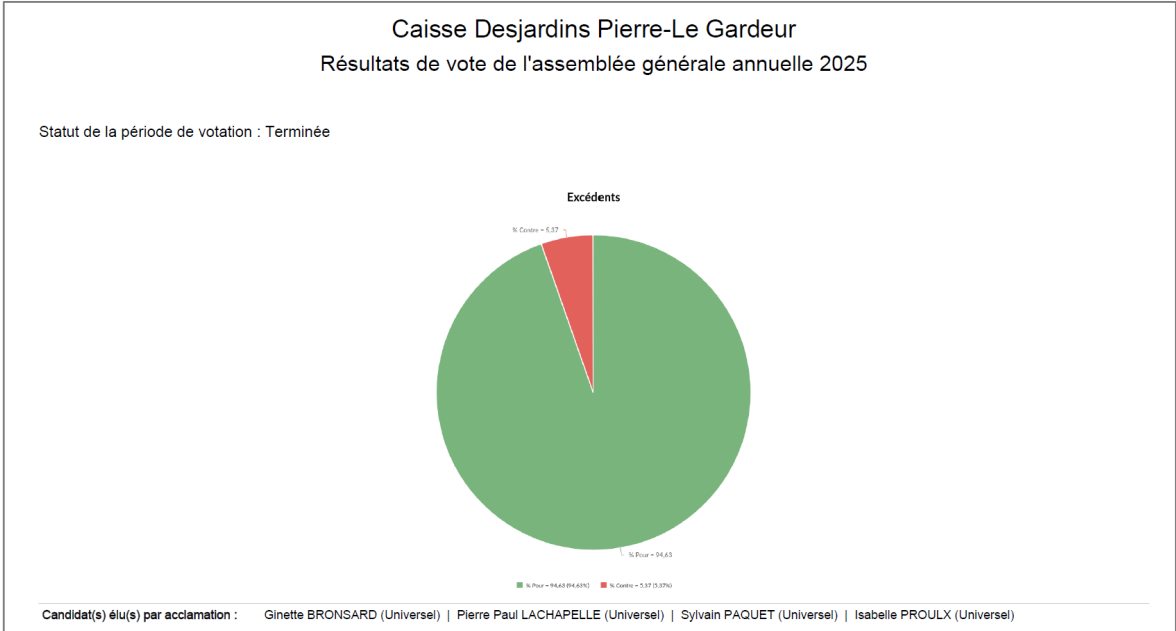
Procès-verbal Accepté par (paraphe)	Procès-verbal Accepté par (paraphe)
--	--

Elle félicite les membres du conseil d’administration nouvellement élus.

Via la boîte de dialogue, plusieurs participants remercient et félicitent la Caisse pour cette assemblée.

7. Publication des résultats et levée de l’assemblée

Les résultats de votes ci-dessous mettent officiellement fin à l’assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins Pierre-Le Gardeur.



Président(e)
du conseil d’administration

Secrétaire
du conseil d’administration

P.J. Rapport annuel

Procès-verbal Accepté par (paraphe)	Procès-verbal Accepté par (paraphe)
--	--

Aller loin, avec vous



RAPPORT ANNUEL 2024



Caisse Desjardins Pierre-Le Gardeur

Siège social
477, rue Notre-Dame
Repentigny (Québec) J6A 2T6

TABLE DES MATIÈRES

Données marquantes du Mouvement Desjardins..... III

Informations sur les secteurs d'activité du Mouvement Desjardins..... IV

Rapport annuel..... V

Rapport financier 1

Mouvement Desjardins

Données marquantes 2024

7,8 millions

de membres et
clients

Excédents de
3 356 M\$

557 M\$

en retour aux
membres et à
la collectivité

55 290

employés

Actif de
470,9 G\$

23,9 G\$

dans les réserves
générales des
caisses comme
patrimoine collectif
inaliénable¹

2 313

membres de
conseil d'administration

Ratio de fonds
propres de la
catégorie 1A de
22,2 %²

14,5 G\$

en primes
d'assurance³

Ces données proviennent des états financiers combinés et du Rapport de gestion annuel du Mouvement Desjardins au 31 décembre 2024.

¹ Inclus dans le montant total des réserves de 29,5 G\$ présentées aux états financiers combinés du Mouvement Desjardins au 31 décembre 2024.

² En vertu de la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital* émise par l'Autorité des marchés financiers (AMF) et applicable notamment aux coopératives de services financiers.

³ Primes souscrites directes d'assurance.

Les symboles M sont employés pour désigner les millions et G pour les milliards. Ainsi, « 10 M\$ » se lit « dix millions de dollars » et « 100 G\$ » se lit « cent milliards de dollars ».



Mouvement Desjardins

Informations sur nos secteurs d'activité

La présentation de l'information financière du Mouvement Desjardins est regroupée par activités. Celles-ci sont définies selon les besoins de ses membres et clients ainsi que des marchés dans lesquels il évolue, et elles reflètent son mode de gestion interne.

Les résultats financiers du Mouvement Desjardins sont donc regroupés en trois secteurs d'activité, soit **Particuliers et Entreprises**, **Gestion de patrimoine et Assurance de personnes** et **Assurance de dommages**.

Le secteur **Particuliers et Entreprises** propose aux membres et clients du Mouvement Desjardins une offre intégrée et complète répondant aux besoins des particuliers, des entreprises, des institutions, des organismes à but non lucratif et des coopératives. Le Mouvement Desjardins oeuvre dans les services financiers au Québec et est présent dans les services financiers hors-Québec. Cette offre répond notamment aux besoins en matière de gestion financière, d'épargne, de paiement, de financement, de services spécialisés, d'accès aux marchés des capitaux, de capital de développement et de risque, de transferts d'entreprises et de conseils.

Le secteur **Gestion de patrimoine et Assurance de personnes** joue un rôle dans le développement de l'autonomie financière des membres et clients du Mouvement Desjardins, en les aidant à développer de saines habitudes financières. Ce secteur accompagne les membres et clients, particuliers et entreprises, par l'entremise de divers réseaux et conçoit plusieurs gammes de protections d'assurance de personnes (vie et santé) et de solutions de placement. Il comprend également la gestion d'actifs et les services de fiducie.

Le secteur **Assurance de dommages** offre des produits d'assurance permettant aux membres et clients du Mouvement Desjardins de protéger leurs actifs et de se prémunir contre les incidences d'un sinistre.

Particuliers et Entreprises	Gestion de patrimoine et Assurance de personnes	Assurance de dommages
Excédents avant ristournes aux membres de 1 719 M\$ ⁽¹⁾	Excédents nets de 601 M\$ ⁽¹⁾	Excédents nets de 1 101 M\$ ⁽¹⁾
Leader du crédit hypothécaire résidentiel au Québec	1 ^{er} rang au Canada et au Québec pour les placements garantis liés aux marchés	2 ^e assureur de dommages au Québec
Leader de l'épargne personnelle au Québec		Progression de 709 M\$ des primes souscrites directes par rapport à 2023

Pour plus de détails sur chacun des secteurs, nous vous référons à la note 30 « Information sectorielle » du Rapport annuel 2024 du Mouvement Desjardins. De plus, les données du tableau ci-haut sont extraites de la section des « Faits saillants » du Rapport de gestion annuel 2024 du Mouvement Desjardins.

⁽¹⁾ Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024, les excédents avant ristournes aux membres du Mouvement Desjardins totalisent 3 356 M\$ et incluent des excédents nets de la rubrique Autres de (65) M\$.

Note aux lecteurs

Voici le rapport annuel de la Caisse Desjardins Pierre-Le Gardeur qui présente les principaux éléments financiers au 31 décembre 2024.

Nous certifions que ce rapport annuel répond aux exigences de la *Loi sur les coopératives de services financiers* et de l'Autorité des marchés financiers en matière de diffusion de l'information. Il a été dûment approuvé par le conseil d'administration de la Caisse.

Présidence
Émilie Coallier

Secrétariat
Caroline Venne

La Caisse Desjardins Pierre-Le Gardeur, c'est :

- **Une équipe dynamique**
sous la direction générale de Patrick Gravel
- **Un conseil d'administration engagé**

Présidence	Émilie Coallier
Vice-présidence	Emily Plaisance
Secrétariat	Caroline Venne

Autres membres du conseil d'administration

Geneviève Beaucage
Ginette Bronsard
Émilie Devo
Antoine Dufour
Benoît Leblanc
Nicole Lemay
Yazid Sehabi
Émilie Thibault

Données marquantes de la Caisse pour 2024



Les symboles k sont employés pour désigner les milliers, les M pour les millions et les G pour les milliards.

SOMMAIRE DU PORTEFEUILLE DE PRÊTS

Au 31 décembre 2024, la Caisse continue de présenter un portefeuille de prêts de grande qualité. Le tableau suivant présente la valeur comptable brute des prêts ainsi que le solde de leur provision respective selon l'étape dans laquelle ils sont classés :

Au 31 décembre (en milliers de dollars canadiens)	Non dépréciés				Dépréciés		Total 2024			Total 2023
	Étape 1		Étape 2		Étape 3		Valeur comptable brute	Provision pour pertes de crédit	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	Valeur comptable brute	Provision pour pertes de crédit	Valeur comptable brute	Provision pour pertes de crédit	Valeur comptable brute	Provision pour pertes de crédit				
Hypothécaires résidentiels	2 716 543 \$	493 \$	121 809 \$	826 \$	6 848 \$	501 \$	2 845 200 \$	1 820 \$	2 843 380 \$	2 651 191 \$
À la consommation et autres prêts aux particuliers	52 499	69	4 906	104	257	151	57 662	324	57 338	59 786
Aux entreprises et aux gouvernements	784 690	748	98 222	1 443	22 701	3 731	905 613	5 922	899 691	824 126
Total	3 553 732 \$	1 310 \$	224 937 \$	2 373 \$	29 806 \$	4 383 \$	3 808 475 \$	8 066 \$	3 800 409 \$	3 535 103 \$

Pour plus de renseignements, se référer à la note 2 « Méthodes comptables » des états financiers combinés du Mouvement Desjardins pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024.

Les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse au cours de l'année 2024 totalisent 269 k\$. Une personne intéressée désigne notamment les membres du conseil d'administration de la Caisse et de la Fédération, la direction générale de la Caisse ainsi que les personnes qui leur sont liées.

SOMMAIRE DU PORTEFEUILLE DE DÉPÔTS

Les dépôts se composent de dépôts à vue, de dépôts à préavis et de dépôts à terme. Les dépôts à vue sont des dépôts portant intérêt ou non, constitués principalement des comptes dotés du privilège de chèques, et pour lesquels la Caisse n'a pas le droit d'exiger un préavis de retrait. Les dépôts à préavis sont des dépôts portant intérêt, constitués principalement des comptes d'épargne, et pour lesquels la Caisse peut légalement exiger un préavis de retrait. Les dépôts à terme sont des dépôts portant intérêt, constitués principalement des comptes de dépôt à terme fixe, des certificats de placement garanti ou d'autres instruments du même type dont les termes varient généralement d'un jour à 10 ans, et qui viennent à échéance à une date prédéterminée.

Au 31 décembre (en milliers de dollars canadiens)	Payables à vue	Payables à préavis	Payables à terme	Total 2024	Total 2023
Particuliers	908 353 \$	57 004 \$	1 417 829 \$	2 383 186 \$	2 203 363 \$
Entreprises et gouvernements	523 400	1 144	99 270	623 814	575 605
Total	1 431 753 \$	58 148 \$	1 517 099 \$	3 007 000 \$	2 778 968 \$

Pour plus de renseignements, se référer à la note 2 « Méthodes comptables » des états financiers combinés du Mouvement Desjardins pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024.

Rapport financier 2024

Caisse Desjardins Pierre-Le Gardeur

TABLE DES MATIÈRES

2 Rapport de mission de procédures convenues

5 Rapport financier

Bilan

État du résultat

État des variations de l'avoir

8 Note complémentaire au rapport financier

Note 1 Nature des activités et référentiel d'information financière



Rapport de mission de procédures convenues sur le rapport financier de la Caisse Desjardins Pierre-Le Gardeur

Aux membres de la Fédération des caisses Desjardins du Québec

Objectif du présent rapport de mission de procédures convenues

Notre rapport vise uniquement à aider les membres de la Fédération des caisses Desjardins du Québec à déterminer si les informations financières contenues dans le rapport financier de la Caisse concordent, en considérant les ajustements comptables spécifiques de la Caisse, à celles qui ont servi à la préparation des états financiers combinés du Mouvement Desjardins et il est possible qu'il ne puisse se prêter à un usage autre. Le présent rapport ne porte que sur les comptes et les éléments précisés ci-dessous dans le rapport financier et ne couvre pas le rapport annuel.

Responsabilités du donneur de mission

La Fédération des caisses Desjardins du Québec a confirmé que les procédures convenues étaient appropriées par rapport à l'objectif de la mission. La Fédération des caisses Desjardins du Québec est responsable des objets considérés visés par les procédures convenues mises en œuvre.

Responsabilités du professionnel en exercice

Nous avons réalisé la mission de procédures convenues conformément à la Norme canadienne de services connexes (NCSC) 4400 *Missions de procédures convenues*. Une mission de procédures convenues implique la mise en œuvre des procédures convenues avec la Fédération des caisses Desjardins du Québec, ainsi que la communication dans un rapport des constatations, c'est-à-dire les résultats factuels de la mise en œuvre des procédures convenues. Nous ne faisons aucune déclaration quant au caractère approprié des procédures convenues.

Cette mission de procédures convenues ne constitue pas une mission de certification. Par conséquent, nous n'exprimons aucune opinion ou conclusion fournissant une assurance. Si nous avions mis en œuvre des procédures supplémentaires, nous aurions pu prendre connaissance d'autres éléments que nous vous aurions communiqués.

Éthique professionnelle et gestion de la qualité

Nous nous sommes conformés aux règles de déontologie et aux règles d'indépendance pertinentes définies dans les règles ou le code de déontologie publiés par les différents organismes professionnels comptables.

Notre cabinet applique la Norme canadienne de gestion de la qualité 1 (NCGQ 1) *Gestion de la qualité par les cabinets qui réalisent des audits ou des examens d'états financiers, ou d'autres missions de certification ou de services connexes*, laquelle exige du cabinet qu'il conçoive, mette en place et fasse fonctionner un système de gestion de la qualité qui comprend des politiques ou des procédures en ce qui concerne la conformité aux règles de déontologie, aux normes professionnelles et aux exigences légales et réglementaires applicables.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500, Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1

Tél. : +1 514 205-5000, Téléc. : +1 514 876-1502, ca_montreal_main_fax@pwc.com, www.pwc.com/ca/fr

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.



Procédures et constatations

Nous avons mis en œuvre les procédures décrites ci-après, qui ont été convenues avec la Fédération des caisses Desjardins du Québec et consignées dans les conditions de la mission le 27 janvier 2025 à l'égard de la Caisse ci-joint.

Procédures	Constatations
1 Obtenir la balance de vérification avant ajustements de la Caisse au 31 décembre 2024 et la comparer à la balance de vérification de la Caisse utilisée dans le cadre de l'audit des états financiers combinés du Mouvement Desjardins au 31 décembre 2024.	Nous avons obtenu la balance de vérification avant ajustements de la Caisse au 31 décembre 2024 et nous l'avons comparée à la balance de vérification de la Caisse utilisée dans le cadre de l'audit des états financiers combinés du Mouvement Desjardins au 31 décembre 2024. Nous n'avons noté aucun écart.
2 Obtenir les écritures d'ajustements comptables spécifiques à la Caisse et les ajouter à la balance de vérification avant ajustements de la Caisse au 31 décembre 2024. Arrondir le résultat obtenu au millier de dollars près.	Nous avons obtenu les écritures d'ajustements comptables spécifiques à la Caisse et nous les avons ajoutées à la balance de vérification avant ajustements de la Caisse au 31 décembre 2024. Nous avons arrondi le résultat obtenu au millier de dollars près.
3 À partir de la charte comptable du rapport financier de la Caisse, recalculer le solde de chaque poste du rapport financier de la Caisse en utilisant le résultat de la procédure 2.	Nous avons, à partir de la charte comptable du rapport financier de la Caisse, recalculé le solde de chaque poste du rapport financier de la Caisse en utilisant le résultat de la procédure 2.
4 Obtenir le rapport financier de la Caisse au 31 décembre 2024 et le comparer avec le résultat obtenu à la procédure 3.	Nous avons obtenu le rapport financier de la Caisse au 31 décembre 2024 et l'avons comparé avec le résultat obtenu à la procédure 3. Nous n'avons noté aucun écart.

**Restriction à la diffusion et à l'utilisation**

Notre rapport est destiné uniquement aux membres de la Fédération des caisses Desjardins du Québec, aux membres de la Caisse et à l'Autorité des marchés financiers. Nous ne faisons aucune déclaration et ne donnons aucune garantie à un autre tiers à l'égard de ce rapport. Notre rapport ne doit pas être diffusé à des parties autres que la Fédération des caisses Desjardins du Québec, les membres de la Caisse et l'Autorité des marchés financiers.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

Montréal (Québec)
Le 6 mars 2025

¹ FCPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A115888

Bilan

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)	Au 31 décembre 2024	Au 31 décembre 2023
ACTIF		
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	139 192 \$	19 659 \$
Placement dans le fonds de liquidité sous gestion	67 726	167 776
Prêts		
Hypothécaires résidentiels	2 845 200	2 653 168
À la consommation et autres prêts aux particuliers	57 662	60 215
Aux entreprises et aux gouvernements	905 613	830 170
	3 808 475	3 543 553
Provision pour pertes de crédit	8 066	8 450
	3 800 409	3 535 103
Placements dans la Fédération	95 592	95 592
Autres actifs		
Instruments financiers dérivés	95 598	108 459
Actifs au titre de droits d'utilisation	3 469	3 958
Immobilisations corporelles	4 843	5 228
Actifs nets au titre des régimes à prestations définies	2 039	—
Autres	30 056	16 786
	136 005	134 431
TOTAL DE L'ACTIF	4 238 924 \$	3 952 561 \$
PASSIF ET AVOIR		
PASSIF		
Dépôts		
Particuliers	2 383 186 \$	2 203 363 \$
Entreprises et gouvernements	623 814	575 605
	3 007 000	2 778 968
Emprunts auprès de la Fédération	737 664	707 813
Autres passifs		
Instruments financiers dérivés	3 221	27 163
Obligations locatives	3 839	4 309
Passifs nets au titre des régimes à prestations définies	4 173	4 572
Autres	61 519	38 092
	72 752	74 136
TOTAL DU PASSIF	3 817 416	3 560 917
AVOIR		
Capital social	391	383
Excédents à répartir	28 261	16 835
Réserves	392 856	374 426
TOTAL DE L'AVOIR	421 508	391 644
TOTAL DU PASSIF ET DE L'AVOIR	4 238 924 \$	3 952 561 \$

État du résultat

(non audité)

Pour les exercices terminés le 31 décembre

(en milliers de dollars canadiens)	2024	2023
Revenu d'intérêts	236 787 \$	161 030 \$
Frais d'intérêts	159 535	91 990
REVENU NET D'INTÉRÊTS	77 252	69 040
Autres revenus	22 600	21 813
REVENUS D'OPÉRATION	99 852	90 853
Dotation à la provision pour pertes de crédit	313	2 789
FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊTS		
Salaires et avantages sociaux	18 400	19 773
Frais d'occupation	2 339	2 757
Autres	3 013	3 168
	23 752	25 698
EXCÉDENTS D'OPÉRATION	75 787	62 366
Revenus liés à la juste valeur des instruments financiers dérivés	473	1 801
Cotisation aux composantes Mouvement et frais afférents	(34 922)	(34 941)
Frais relatifs à l'aide au développement du milieu	(723)	(639)
EXCÉDENTS AVANT IMPÔTS ET RISTOURNES AUX MEMBRES	40 615	28 587
Impôts sur les excédents	7 155	5 498
EXCÉDENTS AVANT RISTOURNES AUX MEMBRES	33 460	23 089
Ristournes aux membres	6 889	6 401
Recouvrement d'impôt relatif aux ristournes aux membres	(1 808)	(1 696)
EXCÉDENTS NETS DE L'EXERCICE APRÈS RISTOURNES AUX MEMBRES	28 379 \$	18 384 \$

État des variations de l'avoir

(non audité)

Pour les exercices terminés le 31 décembre

	Réserves								
	Capital social	Excédents à répartir	Réserve plus-value (instruments financiers dérivés)	Réserve plus-value (régimes d'avantages du personnel)	Réserve générale	Réserve pour ristournes éventuelles	Fonds d'aide au développement du milieu	Total des réserves	Total de l'avoir
(en milliers de dollars canadiens)									
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2022	375 \$	108 351 \$	4 813 \$	(1 156) \$	232 836 \$	26 802 \$	3 965 \$	267 260 \$	375 986 \$
Affectation aux réserves adoptée par les membres lors de l'assemblée générale	—	(108 351)	—	—	78 252	29 283	816	108 351	—
Ajustement net relatif aux ristournes aux membres	—	—	—	—	56	—	—	56	56
Solde après répartition	375	—	4 813	(1 156)	311 144	56 085	4 781	375 667	376 042
Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres	—	18 384	—	—	—	—	—	—	18 384
Autres éléments du résultat global de l'exercice	—	(2 734)	—	—	—	—	—	—	(2 734)
Virement réglementaire	—	770	1 325	(2 095)	—	—	—	(770)	—
Sommes nettes utilisées au cours de l'exercice	—	471	—	—	—	—	(471)	(471)	—
Autre variation nette du capital social	8	—	—	—	—	—	—	—	8
Ajustement net relatif aux ristournes aux membres	—	(56)	—	—	—	—	—	—	(56)
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2023	383 \$	16 835 \$	6 138 \$	(3 251) \$	311 144 \$	56 085 \$	4 310 \$	374 426 \$	391 644 \$
Affectation aux réserves adoptée par les membres lors de l'assemblée générale	—	(16 835)	—	—	15 988	—	847	16 835	—
Ajustement net relatif aux ristournes aux membres	—	—	—	—	(14)	—	—	(14)	(14)
Solde après répartition	383	—	6 138	(3 251)	327 118	56 085	5 157	391 247	391 630
Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres	—	28 379	—	—	—	—	—	—	28 379
Autres éléments du résultat global de l'exercice	—	1 477	—	—	—	—	—	—	1 477
Virement réglementaire	—	(2 142)	347	1 795	—	—	—	2 142	—
Sommes nettes utilisées au cours de l'exercice	—	533	—	—	—	—	(533)	(533)	—
Autre variation nette du capital social	8	—	—	—	—	—	—	—	8
Ajustement net relatif aux ristournes aux membres	—	14	—	—	—	—	—	—	14
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2024	391 \$	28 261 \$	6 485 \$	(1 456) \$	327 118 \$	56 085 \$	4 624 \$	392 856 \$	421 508 \$

NOTE COMPLÉMENTAIRE AU RAPPORT FINANCIER (non auditée)

NOTE 1 – NATURE DES ACTIVITÉS ET RÉFÉRENTIEL D'INFORMATION FINANCIÈRE

La Caisse Desjardins Pierre-Le Gardeur (la Caisse) est une coopérative qui a pour objet de recevoir les économies de ses membres en vue de les faire fructifier et de fournir à ces derniers du crédit ainsi que d'autres produits et services financiers. Elle a aussi pour mission de favoriser la coopération et de promouvoir l'éducation économique, sociale et coopérative. Elle est régie par la *Loi sur les coopératives de services financiers* (la Loi).

La Caisse est inscrite auprès de l'Autorité des marchés financiers. Elle est également membre du Fonds de sécurité Desjardins, dont l'objet principal est d'établir et d'administrer un fonds de sécurité, de liquidité ou d'entraide au bénéfice des caisses membres du Fonds.

La Caisse est membre de la Fédération des caisses Desjardins du Québec (la Fédération), qui contrôle d'autres composantes, l'ensemble formant le Mouvement Desjardins.

Ce rapport financier a été préparé conformément aux exigences énoncées dans la Loi. Les dépôts et les emprunts auprès de la Fédération sont présentés de façon compensée, bien qu'il n'existe pas un droit contractuel de régler au montant net. À l'exception de la présentation des dépôts et emprunts auprès de la Fédération, la Caisse applique des méthodes comptables homogènes à celles qui sont utilisées aux fins de la préparation des états financiers combinés du Mouvement Desjardins, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board.

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle du rapport financier de l'exercice courant. Ces reclassements n'ont eu aucune incidence sur les résultats ni sur le total de l'actif et du passif de la Caisse.